

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 2

Artikel: Benjamin constant et la guerre
Autor: Cordey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Benjamin Constant et la guerre

par Pierre Cordey

L'Association Semper fidelis, que préside le divisionnaire Eugène Dénéréaz, a tenu sa dernière assemblée générale annuelle au Centre Général Guisan, à Pully.

A cette occasion, M. Pierre Cordey, journaliste et écrivain, a présenté, devant un auditoire vivement intéressé, une conférence intitulée: « Benjamin Constant et la guerre ».

Nous sommes heureux de publier le texte de cette conférence présentée dans le cadre de la célébration du cent cinquantième anniversaire de la mort de Benjamin Constant. Le présent texte fait l'objet d'un tirage à part destiné aux membres de Semper fidelis.

Comme elle en tient un sur l'amour ou sur Dieu, chaque époque secrète son discours sur la guerre.

Ce discours n'est pas unique, homogène, ni même toujours cohérent. Il a ses nuances, voire ses contradictions. Mais enfin, un mouvement l'entraîne, un ton l'emporte, un sens domine, un mot parfois le résume. Pour le XVIII^e siècle, ce mot le plus courant est: vanité, ou si l'on veut: futilité. Non point parce que l'on mène alors la « guerre en dentelles », mais parce qu'on la fait — pensent les intellectuels du temps, ceux qu'on nomme « les philosophes » — pour des motifs, dynastiques ou autres, qui ne valent pas un brin de dentelle.

Voyez notre voisin Voltaire, prince précisément des philosophes et, parfois, philosophe des princes. Je cite, au mot « guerre », son *Dictionnaire philosophique* (1764/1765)¹.

« La famine, la peste et la guerre sont les trois ingrédients les plus fameux de ce bas monde. » La famine et la peste « nous viennent de la Providence. Mais la guerre, qui réunit tous ces dons, nous vient de l'imagination de trois ou quatre cents personnes répandues sur la surface de ce globe sous le nom de princes ou de ministres (...) »

Et encore: « Tant que le caprice de quelques hommes fera loyalement égorger des milliers de nos frères, la partie du genre humain consacrée à l'héroïsme sera ce qu'il y a de plus affreux dans la nature entière. »

¹ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Garnier-Flammarion, Paris 1964, pp. 217, 220.

Au lendemain des guerres de la révolution — qui ne furent pas caprices de princes! —, des guerres de l'Empire — qui furent le fait d'un prince, mais pas le fruit de ses caprices —, quelques semaines après la « bataille des nations » à Leipzig (cent mille morts et blessés en quatre jours d'octobre 1813), un homme va tranquillement écrire et publier cette petite phrase parmi beaucoup d'autres: « Il n'est pas vrai que la guerre soit toujours un mal. »²

Cet homme qui est pour nous beaucoup plus qu'un voisin, qui — même s'il a très tôt choisi la France « pour théâtre » — est l'un des nôtres; vous vous en doutez: c'est Benjamin Constant, 1767-1830. Lausanne 1767, Paris 1830.

C'est de lui, de Constant, que je demande la permission de parler d'abord.

Benjamin Constant — s'il n'a jamais porté l'uniforme, du moins l'uniforme militaire — n'en était pas moins fils de général, petit-fils de général par son père, arrière-petit-fils de général par sa mère, neveu de général et cousin de généraux.

Quand on ne maniait pas l'épée, dans la famille Constant, on tenait très volontiers la plume. Benjamin qui, enfant, suivit longtemps son père dans ses garnisons, écrivit à douze ans son premier roman, à vingt son premier ouvrage d'histoire. Le roman était de chevalerie, ou plus exactement la parodie d'un roman de chevalerie, tout peuplé de combats, mais burlesques. Le traité d'histoire, une traduction, portait sur les temps héroïques de la Grèce antique. Si l'on ajoute à son ascendance belliqueuse le fait que, né en 1767, Constant dès l'âge d'homme, en Suisse, en France, en Allemagne, a vécu les guerres de la révolution et de l'empire; si l'on précise encore qu'à vingt ans il a servi, mais au titre civil, sous celui qui passait pour le plus grand général de son époque, un neveu du grand Frédéric, le duc de Brunswick; si l'on rappelle enfin qu'il fut pour un temps quelque chose comme le secrétaire de Bernadotte, maréchal de France et prince de Suède³, on comprendra peut-être qu'il ait fait de la guerre le thème d'un de ses livres

² B. Constant, *De l'esprit de conquête*, in: *Œuvres*, Alfred Roulin, Bibliothèque de la Pléiade N° 123, Paris, 1957, p. 991.

³ C'est au moment où il s'apprêtait à tenir ce rôle que Constant a écrit *L'esprit de conquête*.

les plus connus: *L'esprit de conquête*. Et peut-être comprendra-t-on aussi — mais j'y reviendrai — que ce livre soit un pamphlet. Et même, ce qui ne s'explique pas mais ne gâte rien, l'un des plus remarquables pamphlets de toutes les lettres françaises, aussi vif et percutant que s'il avait été écrit hier et non point à la fin de 1813.

Mais il faut dire d'abord deux mots de l'homme et de l'œuvre. Vaudois, Lausannois, né on l'a vu d'une famille vouée au service étranger, Constant est un cosmopolite, ce qui, à l'époque, revient à dire: un Européen. Elevé en bonne partie en Flandres et aux Pays-Bas, Constant — qui épousera deux Allemandes — fait ses études à Erlangen en Bavière, puis à Edimbourg en Ecosse, se forme à Paris chez un membre de l'Académie française et commence par servir, à Brunswick, je l'ai dit, un général qui se double d'un prince éclairé.

Après sa rencontre avec M^{me} de Staël, à Lausanne, en 1794, ne rêvant plus que d'être, dans une République, à la tête d'un parti⁴, il choisit donc pour théâtre la France. Il restera, sa vie durant, fidèle à ce choix. Il se lance dans la politique. Parlementaire de 1799 à 1802⁵, il connaîtra du fait de Bonaparte un long exil intérieur, en France, en Suisse, en Allemagne dès 1811, exil qu'il mettra à profit pour préparer de longs traités, portant sur la politique et sur la religion. *L'esprit de conquête* sortira en quelques semaines de ces manuscrits du temps du silence.

Il revient en France, une fois Napoléon tombé. Il ne la quitte plus guère que pour un nouvel et bref exil en Angleterre, après les Cent-Jours, où il avait servi l'empereur et rédigé pour lui une constitution libérale. Député de la Sarthe sous la Restauration, puis député de Paris, chef de l'opposition libérale, il mourut député de Strasbourg et président au Conseil d'Etat.

Il appartenait ainsi, par ses études et par toute sa vie, à trois cultures, la française, l'anglaise et l'allemande. Ce qui n'a jamais empêché les critiques les plus perspicaces de l'appeler, avec Thibaudet, «le grand Vaudois». «Constant, a dit un autre critique, ce déjà citoyen de l'Europe, ne se comprend bien que dans son pays natal.»

⁴ B. Constant, *Cécile*, in: *Œuvres*, Pléiade, p. 184.

⁵ Il est membre de l'assemblée dénommée «Tribunat», où il se classe d'emblée dans l'opposition.

Dans l'œuvre de Benjamin Constant, on distingue trois grands volets: l'un ne touche plus que les érudits; Constant, dès sa vingtième année, s'est intéressé aux problèmes de la religion, du sentiment religieux; il les a étudiés sa vie durant; il en a tiré de gros volumes, en partie posthumes, *De la religion*⁶ et *Du polythéisme romain*; je passe. Le second volet comprend les écrits autobiographiques: des mémoires, comme le *Cahier rouge*; les fameux *Journaux intimes*, écrits pour lui seul, dont il a fait sans le vouloir un genre littéraire; l'extraordinaire correspondance — dont une édition complète se prépare — enfin, deux récits romancés, dont l'un, *Adolphe*⁷ atteint au chef-d'œuvre et demeure aujourd'hui le plus souvent commenté des romans du XIX^e siècle.

Quant au troisième volet, il comprend l'œuvre politique: discours — d'une espèce rare, puisqu'on peut les relire avec intérêt, parfois avec passion après plus de 150 ans; articles de journaux et de revues, car ce champion de la liberté de la presse fut un grand journaliste; brochures, pamphlets, essais et traités. Constant s'était voulu, en France et en Europe, le «maître d'école de la liberté». Il demeure, grâce à ce troisième volet d'une œuvre extrêmement vaste, le père du libéralisme moderne, un libéralisme conquérant, optimiste, généreux. On ne s'étonnera pas trop, dans ces conditions, qu'un de nos contemporains ait pu parler de «son pacifisme naturel»⁸.

Encore faut-il s'entendre! Le mot de lui que j'ai déjà cité: «Il n'est pas vrai que la guerre soit toujours un mal» marque assez le caractère particulier de ce pacifisme-là. Il y en a d'autres, dont celui-ci.

Vers 1822, Constant entreprend de commenter l'ouvrage d'un philosophe italien de la fin du XVIII^e, Filangieri. A la première page de ce traité, il trouve l'épigramme que voici: «Tous les calculs qui ont si longtemps agité les conseils des princes n'ont eu pour but que la solution de ce problème: quelle est la manière de tuer la plus grande quantité d'hommes dans le moins de temps possible?»⁹ Du coup,

⁶ Les *Œuvres*, Pléiade, reproduisent les deux premiers chapitres du livre premier, pp. 1399-1429.

⁷ Le *Cahier rouge*, les *Journaux intimes* et *Adolphe* figurent dans les *Œuvres* de la Pléiade.

⁸ Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, t. II, p. 1043.

⁹ B. Constant, *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*, Dufart, Paris, 1822, t. I, p. 8.

Constant éclate. «Epigramme déplacée»¹⁰, décrète-t-il. «Il y a des époques de la société où la guerre est dans la nature de l'homme et au nombre des nécessités des peuples. Alors, tout ce qui peut rendre les guerres terribles et, par là même, moins prolongées *est bon et utile*. En conséquence, lorsqu'à une pareille époque le gouvernement s'occupe à découvrir quelle est la manière de tuer la plus grande quantité d'ennemis dans le moins de temps possible, ce gouvernement se livre à *une recherche salutaire* (...) car, dès qu'il est indispensable de tuer des ennemis, il vaut mieux en tuer tout de suite plus que moins, pour n'avoir pas à y revenir et il serait désirable de trouver un moyen sûr de tuer aujourd'hui ceux que, tout de même, on sera forcé de tuer demain.»¹¹

Si le pacifisme de Constant est naturel, on admettra qu'il ne s'agit pas d'un «pacifisme bêlant».

J'ouvre maintenant *L'esprit de conquête*, dont le titre complet, en 1814, est: *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*¹². J'y trouve tout d'abord un pamphlet antinapoléonien, d'une vigueur extrême, vengeresse, une véritable philippique. Il évoque le temps tout proche où «le continent n'était [plus] qu'un vaste cachot»¹³. Il fustige la France qui a «versé son sang pour se maintenir dans la servitude»¹⁴. Il condamne à jamais certains gouvernements qui, «quand ils envoient leurs légions d'un pôle à l'autre, parlent encore de la défense de leurs foyers; on dirait qu'ils appellent leurs foyers tous les endroits où ils ont mis le feu»¹⁵.

Je passe sur ce pamphlet, si réconfortant soit-il. Je trouve ensuite, dans *L'esprit de conquête*, quatre essais au moins, étroitement liés: sur l'usurpation, le despotisme, le militarisme et la guerre¹⁶.

Je passe sur les deux premiers. Vient donc le militarisme. «Partout les hommes réunis en corps d'armée se séparent de la nation. Ils contractent pour l'emploi de la force (...) une sorte de respect (...) Leurs mœurs et leurs idées deviennent subversives [des] principes

¹⁰ *Commentaire*, p. 12.

¹¹ *Commentaire*, p. 9.

¹² *Esprit*, in: *Œuvres*, pp. 985-1096. Cet ouvrage vient d'être réédité à Lausanne, chez P.M. Favre, 1980, avec une excellente préface de Denis de Rougemont et une chronologie de Norbert Furrer.

¹³ *Esprit*, p. 985.

¹⁴ *Esprit*, p. 987.

¹⁵ *Esprit*, p. 1010.

¹⁶ On peut y trouver d'autres thèmes encore. Denis de Rougemont, dans sa préface (voir n. 12), signale avec raison celui d'un vrai fédéralisme. Le passage suivant, sur le militarisme, se trouve dans *Esprit*, p. 1000-1001.

d'ordre et de liberté pacifique et régulière (...) La classe désarmée leur paraît un ignoble vulgaire, les lois des subtilités inutiles, les formes d'insupportables lenteurs (...) L'unanimité leur semble nécessaire dans les opinions, comme le même uniforme dans les troupes. L'opposition leur est un désordre, le raisonnement une révolte, les tribunaux des conseils de guerre, les juges des soldats qui ont leurs consignes, les accusés des ennemis, les jugements des batailles.»

«Tous les législateurs», dira Constant un peu plus tard dans un autre ouvrage tiré du même fonds, «ont conçu une défiance contre la puissance militaire.»¹⁷ La force armée «n'est pas un pouvoir constitutionnel», mais un pouvoir «terrible par le fait». Il connaît, lui, Constant, «tous les inconvénients dont une grande force militaire menace la liberté». Il demande contre cette force — j'y reviendrai — des garanties.

Reste la guerre. Elle n'est pas toujours un mal, elle peut être une «nécessité des peuples», elle peut même avoir des avantages. A de certaines époques du moins. D'où il découle qu'à d'autres époques, elle n'est ni nécessaire, ni avantageuse, elle est un mal. Il y a «des époques de la société où, la civilisation ayant créé pour l'homme de nouveaux rapports avec ses semblables (...) la guerre n'est plus une nécessité des nations»¹⁸. Pour Constant, l'Europe du XIX^e siècle en est précisément à une de ces époques. «Nous sommes, dit *L'esprit de conquête*, arrivés à l'époque du commerce, époque qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre, comme celle de la guerre a dû nécessairement la précéder. La guerre et le commerce ne sont que deux moyens différents d'arriver au même but, celui de posséder ce que l'on désire.»¹⁹ «Le but unique des nations modernes, poursuit-il, c'est le repos, avec le repos l'aisance et, comme source de l'aisance, l'industrie. La guerre est chaque jour un moyen plus inefficace d'atteindre ce but (...) Chez les modernes, une guerre heureuse coûte infiniment plus qu'elle ne rapporte.»²⁰ «Les

¹⁶ On peut y trouver d'autres thèmes encore. Denis de Rougemont, dans sa préface (voir n. 12), signale avec raison celui d'un vrai fédéralisme.

¹⁷ B. Constant, *Principes de politique*, in: *Œuvres*, pp. 1195-1200 (chap. XIV).

¹⁸ *Commentaire*, p. 9.

¹⁹ *Esprit*, p. 993

²⁰ *Esprit*, p. 994.

«Chez les modernes», écrit Constant. Le mot est essentiel. Il convient en effet de relever que l'auteur de l'*Esprit* compare constamment l'époque moderne (actuelle) aux temps anciens, voire, et de façon expresse (ainsi p. 992) à l'antiquité. (Ce mode de

nations commerçantes de l'Europe moderne (...) n'ont rien à espérer des conquêtes. Une guerre inutile est donc aujourd'hui le plus grand attentat qu'un gouvernement puisse commettre...»²¹

Ce résumé sommaire serait une trahison à l'égard de Constant, si on ne le complétait pas au moins sur un point. Il attache le plus grand prix au maintien de l'indépendance nationale. «Je ne parle point ici, dit-il, d'une nation attaquée, et qui défend son indépendance. (...) Il ne s'agit pas alors de la guerre proprement dite, il s'agit de la défense légitime (...) Aucune considération ne peut entrer en balance avec la nécessité de repousser un agresseur...»²²

Bien sûr, on peut sourire, non de ces dernières remarques, mais de la thèse générale de Constant. «Nous sommes arrivés à l'époque du commerce (...) [La] tendance uniforme est vers la paix.» L'histoire, à ce qu'il semble, ne l'a que trop démenti. A ce qu'il semble...

Constant, notons-le, ne dit pas que la guerre est désormais exclue, impossible. Il dit qu'elle est inutile, absurde, voire criminelle. Il dit qu'elle n'est pas fatale, qu'elle n'est plus inévitable.

Alors, si l'on peut l'éviter, comment le peut-on?

D'abord, bien sûr, en prenant conscience de son inutilité, puis en pourfendant l'esprit de conquête.

Ensuite, en «sortant la question de la guerre de l'arbitraire des gouvernants». Dans tous les temps, relève le *Commentaire* de 1822, «la guerre sera, pour les gouvernements, un moyen d'accroître leur autorité. Elle sera pour les despotes une distraction qu'ils jetteront à leurs esclaves (...) Elle sera, pour les favoris des despotes, une diversion (...) Elle sera, pour les démagogues, un mode d'enflammer les passions de la multitude et de la précipiter dans des extrémités qui favoriseront leurs conseils violents ou leurs vues intéressées.»²³

raisonnement est fréquent chez lui.) Prendre une époque pour l'autre c'est se tromper «d'un millier d'années» (p. 993), confondre deux mondes à l'opposé l'un de l'autre.

Nourri des événements auxquels il a assisté qu'il confronte avec ceux dont l'histoire ancienne porte témoignage, Constant ne se soucie guère de ce qu'a pu lui apprendre son expérience en quelque sorte héréditaire de la guerre, pas plus qu'il ne s'attarde à l'organisation militaire de l'Ancien Régime. On peut lire *L'esprit de conquête* avec une loupe, on n'y trouvera pas une remarque dont on puisse dire avec certitude qu'elle est inspirée par la connaissance intime qu'avait l'auteur du service étranger auquel s'était vouée sa famille.

²¹ *Esprit*, p. 1023.

²² *Esprit*, pp. 991-992, 1009.

²³ *Commentaire*, p. 11.

Enfin, en écartant, autant que faire se peut, le risque de ce que je nommais le militarisme. (Le mot n'est pas dans Constant.) Dans deux ouvrages publiés entre 1814 et 1818, les *Principes de politique*²⁴ et les *Réflexions sur les Constitutions*²⁵, notre Vaudois va minutieusement s'occuper de l'organisation militaire. Au passage il fracasse quelques idées reçues. Ainsi: «Dire qu'il faut s'en tenir à la défensive, c'est ne rien dire.»²⁶ Ou bien: «Nous commencerons par rejeter ces plans chimériques de dissolution de toute armée permanente, plans que nous ont offerts plusieurs fois dans leurs écrits des rêveurs philanthropes. Lors même que ce projet serait exécutable, il ne serait pas exécuté.»²⁷ Ou encore: «Une armée de citoyens n'est possible que lorsqu'une nation est renfermée dans d'étroites limites.»²⁸

Avec un grand luxe de précisions et de précautions, Constant divise la force armée en trois corps: l'armée de ligne, la garde nationale et la gendarmerie. Il admettra en outre un peu plus tard une quatrième classe, une armée de réserve formée de compagnies de vétérans et destinée à soutenir la ligne.

Ce qui distingue le système de Constant, ce n'est pas cette division en trois ou quatre corps, c'est le souci de confier à chacun de ces corps une fonction précise, étroitement bornée, dont il ne pourra s'écarter que dans certains cas précis: invasion ou révolte ouverte. Encore ne le pourra-t-il qu'après une enquête confiée au Parlement. La *ligne* et la *réserve* doivent garantir la sécurité extérieure, et elle seule. La *garde* ne peut agir qu'à l'intérieur du département où elle est levée, seule la «compression des troubles» lui appartient. La gendarmerie enfin doit garantir la sûreté privée.

On a noté, je pense, l'intervention prévue du Parlement. C'est pour Constant la suprême garantie, le seul recours non seulement contre les tentations militaristes, mais contre les tentations guerrières.

«Si (...) on laisse, dit le commentaire de Filangieri, les gouvernements libres de commencer ou de prolonger les guerres», et voici Constant devenant bon prophète, «le bénéfice que les peuples devraient

²⁴ Voir n. 17.

²⁵ *Réflexions sur les constitutions, la distribution et les garanties*, Paris, Le Normant et Nicolle, 1814.

²⁶ *Principes*, p. 1194.

²⁷ *Principes*, p. 1196.

²⁸ *Principes*, p. 1197.

recueillir des progrès de la civilisation sera perdu pour eux et les guerres continueront longtemps après que l'époque de leur nécessité n'existera plus.»²⁹ Il faut donc «que la sagesse des nations s'en mêle»³⁰. Mais comment?

Le maître d'école de la liberté n'hésite pas: «par une constitution représentative, dit-il, d'après laquelle les mandataires de la nation» — entendez: le Parlement, les deux Chambres — «aient le droit de refuser à l'autorité les moyens d'entreprendre ou de continuer les guerres inutiles et celui de soumettre à une grave et inévitable responsabilité les dépositaires de la puissance qui se permettront de telles entreprises.»³¹

La barrière qu'entend élever Benjamin Constant, on voit à quel point elle est fragile: des enquêtes parlementaires, le refus de l'autorisation de lever des troupes, le refus du budget, la responsabilité des ministres. «La seule garantie possible contre des guerres inutiles et injustes, dit-il, c'est l'énergie des assemblées représentatives...»³² Mais il notera ailleurs: «Beaucoup des membres de ces assemblées ont un courage paresseux, si je puis parler ainsi...»³³ La barrière que Constant veut élever est non seulement fragile, mais dérisoire, ridiculement dérisoire.

Constant, ici, fait acte de foi. Il témoigne de sa confiance dans le système représentatif: la constitution et la loi, le Parlement, l'opinion publique sont à ses yeux des remparts puissants et qui deviendront toujours plus forts. Constant témoigne de sa foi en l'avenir qui doit — il n'en doute pas — voir le triomphe du système représentatif, démocratique. On peut sourire une fois de plus. Il faut avouer, avec Churchill, qu'on n'a pas encore inventé mieux que ce système-là.

Observons en passant que les systèmes nouveaux qu'on a cru trouver depuis lors pour éviter la guerre — l'arbitrage³⁴, la sécurité collec-

²⁹ *Commentaire*, p. 11.

³⁰ *Commentaire*, p. 25.

³¹ *Commentaire*, p. 11.

³² *Principes*, p. 1194.

³³ *Réflexions*, Additions et notes de 1818, Note Q: De l'emploi extraordinaire de l'armée de ligne. Cité d'après le *Cours de politique constitutionnelle*, p.p. Edouard Laboulaye, Paris, 1861, t. I, p. 340.

³⁴ Peut-être convient-il de signaler qu'un petit-neveu de Constant, Paul d'Estournelles, qui avait été autorisé à relever le nom de Constant de Rebecque, a reçu en 1909 le Prix Nobel de la paix pour sa lutte en faveur de la conciliation et de l'arbitrage internationaux.

tive — ne se sont guère révélés plus efficaces et qu'ils exigent, eux aussi, un acte de foi.

Celui de Constant n'en a pas moins marqué son époque, et la nôtre. L'opinion dans les pays développés, industrialisés, ne tient-elle pas la conquête pour un anachronisme? Ne croit-elle pas la guerre de conquête anachronique? Or c'est là la substance même du discours de Constant. L'opinion, comme lui, estime que la guerre n'est plus nécessaire. Comme lui, l'opinion veut faire qu'elle ne soit plus fatale.

Prétendre que Constant a dicté à son siècle et au nôtre leur discours sur la guerre serait assez absurde. Mais, tout comme ses idées sur le gouvernement représentatif, constitutionnel, libéral ont passé dans le domaine public et continuent à imprégner notre pensée, sa vue de la guerre a imprégné celle de beaucoup de nos contemporains, même s'ils ne s'en doutent pas.

J'ai pensé que c'était là une raison suffisante d'étudier rapidement, comme on vient de le faire, les écrits sur la guerre de Benjamin Constant. Je pense même que l'on peut trouver plaisir à suivre sa pensée, telle qu'elle s'exprime, en 1813, dans la déjà romantique apostrophe aux conquérants, sur laquelle s'achève *L'esprit de conquête*.

Le peuple interpelle «ces hommes qui veulent renouveler Cambyse, Alexandre ou Attila», c'est-à-dire Napoléon: «La nature vous a donné un coup d'œil rapide, une activité infatigable, un besoin dévorant d'émotions fortes, une soif inextinguible de braver le danger pour le surmonter, et de rencontrer des obstacles pour les vaincre. Mais est-ce à nous à payer le prix de ces facultés? N'existons-nous que pour qu'à nos dépens, elles soient exercées? Ne sommes-nous là que pour vous frayer de nos corps expirants une route vers la renommée? Vous avez le génie des combats: que nous fait votre génie? Vous vous ennuyez dans le désœuvrement de la paix: que nous importe votre ennui? Le léopard aussi, si on le transportait dans nos cités populeuses, pourrait se plaindre de n'y pas trouver ces forêts épaisses, ces plaines immenses, où il se délectait à poursuivre, à saisir et à dévorer sa proie, où sa vigueur se déployait dans la course rapide et dans l'élan prodigieux. Vous êtes comme lui d'un autre climat, d'une autre terre, d'une autre espèce que nous. Apprenez la civilisation, si vous voulez régner à une époque civilisée. Apprenez la paix, si vous prétendez régir des peuples

pacifiques : ou cherchez ailleurs des instruments qui vous ressemblent, pour qui le repos ne soit rien, pour qui la vie n'ait de charmes que lorsqu'ils la risquent au sein de la mêlée, pour qui la société n'ait créé ni les affections douces, ni les habitudes stables, ni les arts ingénieux, ni la pensée calme et profonde, ni toutes ces jouissances nobles ou élégantes, que le souvenir rend plus précieuses, et que double la sécurité. Ces choses sont l'héritage de nos pères, c'est notre patrimoine. Homme d'un autre monde, cessez d'en dépouiller celui-ci.»³⁵

P. C.

³⁵ *Esprit*, pp. 1024-1025.

Alors que ce texte était à l'impression, M^{me} Béatrice C. Fink a présenté à Lausanne une étude systématique de l'*Esprit de Conquête*, intitulée: «Benjamin Constant et la guerre, ou l'erreur contre la chronologie». Ce texte excellent trouve sa place dans: «*Benjamin Constant, M^{me} de Staël et le groupe de Coppet, Actes du Congrès de Lausanne et du Colloque de Coppet 1980.*

Si l'année 1980 a été marquée par la visite très réussie du Fort de Joux et le voyage riche en joies de toutes natures à Briançon et à Mont-Dauphin, l'année 1981 est placée sous le signe du 150^e anniversaire du début des travaux de fortification dans le défilé de St-Maurice par le Général Dufour (1831-1981).

C'est pourquoi le vendredi 13 mars, à 20 h 30, à la Salle du Grand-Conseil, Grand-Pont, à Sion, le colonel Rocolle, historien bien connu et professeur aux Universités catholiques de Paris et de Lille, prononcera une conférence intitulée «Deux systèmes de fortification français: Séré de Rivières et Maginot». L'entrée est libre.

Quant au voyage d'études 1981, il aura pour but la visite d'une Feste de la ceinture fortifiée de Metz, des principaux forts de Verdun (Moulainville, Vaux et Douaumont) et se terminera au château de Bazoches, où les participants seront accueillis par le comte de Vibraye, descendant de Vauban. Le voyage a lieu du 4 au 6 septembre. Inscription préalable auprès du plt Blanc, av. Druey 17, 1018 Lausanne.

Le président: Lt-colonel Rapin